

Les épisodes caniculaires de l'été coûteraient 0,1 point de croissance annuelle à l'économie française en 2026, essentiellement en raison de la baisse de la production agricole

Depuis mi-juin 2026, la France a connu trois épisodes de chaleur de grande intensité : le premier du 17 au 30 juin, le deuxième du 4 au 19 juillet et le troisième, particulièrement long, du 28 juillet au 19 août. Au total, 53 jours de vagues de chaleur ont eu lieu entre mi-juin et fin août en France métropolitaine, soit un nombre sans commune mesure avec ce qui avait été observé jusqu'à présent. En plus de ces vagues de chaleur survenues depuis la mi-juin, l'année 2026 a connu un épisode de températures très élevées fin mai : si cet épisode ne peut pas être qualifié de vague de chaleur, sa précocité n'en a pas moins été inédite.

Ces épisodes sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur l'activité à court terme. Le secteur d'activité le plus affecté serait l'agriculture : les vagues de chaleur de l'été pénaliseraient le rendement de nombreuses cultures, notamment pour le maïs, le fourrage, les oléagineux (tournesol, colza, etc.), les protéagineux (féveroles, pois, etc.) et les pommes de terre. En outre, la production viticole connaîtrait un nouveau recul après deux années de faibles récoltes. Enfin, en ce qui concerne les produits frais, les vagues de chaleur auraient surtout un effet néfaste sur les légumes, dont la production diminuerait et dont les prix sont en nette hausse, tandis que les fruits seraient dans l'ensemble moins affectés.

Par ailleurs, les trois vagues de chaleur de 2026 se sont traduites par une hausse de la consommation d'électricité, tandis que l'épisode d'août a pesé sur la production électrique nationale, du fait de l'indisponibilité accrue du parc nucléaire. Dans la construction, la part d'entreprises du bâtiment et des travaux publics faisant état de conditions climatiques défavorables à leur activité a augmenté cet été, selon les enquêtes de conjoncture de l'Insee. Sur longue période, les effets néfastes des épisodes de chaleur sur l'activité sont surtout perceptibles dans les travaux publics.

En revanche, la production industrielle en France semblait jusqu'en 2025 peu sensible aux vagues de chaleur, même si leurs conséquences peuvent ponctuellement se traduire par des difficultés pour certaines entreprises industrielles, du fait des restrictions environnementales ou de problèmes d'approvisionnement. La situation est différente en Allemagne, où le Rhin joue un rôle majeur dans l'acheminement de produits industriels situés souvent en amont de la chaîne de production : ainsi, le faible niveau d'eau du fleuve en cas de sécheresse est susceptible de faire baisser la production industrielle germanique.

Enfin, concernant la consommation des ménages français, les vagues de chaleur de cet été se sont surtout traduites par une hausse des achats de ventilateurs, climatiseurs et, comme l'an dernier, de produits rafraîchissants, comme les boissons et les glaces. Par ailleurs, sur longue période, elles changent les habitudes de consommation des ménages : elles s'accompagnent d'une légère hausse des dépenses de restauration et d'une légère baisse des achats de meubles. Ces mouvements, d'ampleur limitée, n'ont pas d'impact macroéconomique substantiel.

Au final, les épisodes de chaleur amputeraient la croissance française d'environ 0,1 point en 2026, essentiellement via la production agricole. Il s'agit d'effets de court terme sans préjuger d'effets à moyen terme plus importants : par exemple, la littérature économique montre que ces vagues sont susceptibles de déclencher des dépenses d'adaptation qui stimulent temporairement l'activité mais se font au détriment d'autres investissements productifs, et pèsent *in fine* sur la croissance à moyen terme. Ces estimations se fondent sur les informations disponibles début septembre qui couvrent encore imparfaitement la période estivale : des effets additionnels ne peuvent être exclus si, du fait de leur intensité, ces épisodes produisent des effets dans des secteurs habituellement épargnés.

Clément Bortoli, François Chevalier (Agreste, *Service statistique du ministère en charge de l'agriculture*)

L'Hexagone a connu depuis juin 2026 plusieurs vagues de chaleur d'ampleur inédite

De mi-juin à fin août 2026, la France métropolitaine a été traversée par une série de vagues de chaleur (définies, selon les [critères de Météo France](#), comme une suite d'au moins trois jours consécutifs lors desquels la température moyenne au niveau national ne descend pas en dessous de 23,4 degrés, avec au moins une journée à plus de 25,3 degrés) d'intensité inédite. Une

première vague de chaleur a été observée entre le 17 et le 30 juin, soit 14 jours, suivie d'une deuxième entre le 4 et le 19 juillet, soit 16 jours. Enfin, une troisième vague de chaleur a débuté le 28 juillet et s'est prolongée de façon ininterrompue jusqu'au 19 août (► [figure 1](#)). Au total, 53 jours de vagues de chaleur ont eu lieu entre mi-juin et fin août en France métropolitaine, soit un nombre sans commune mesure avec ce qui avait été jusqu'à présent observé (► [figure 2](#)). À titre de comparaison, l'année 2025 a connu 27 jours de vagues de chaleur et le précédent record

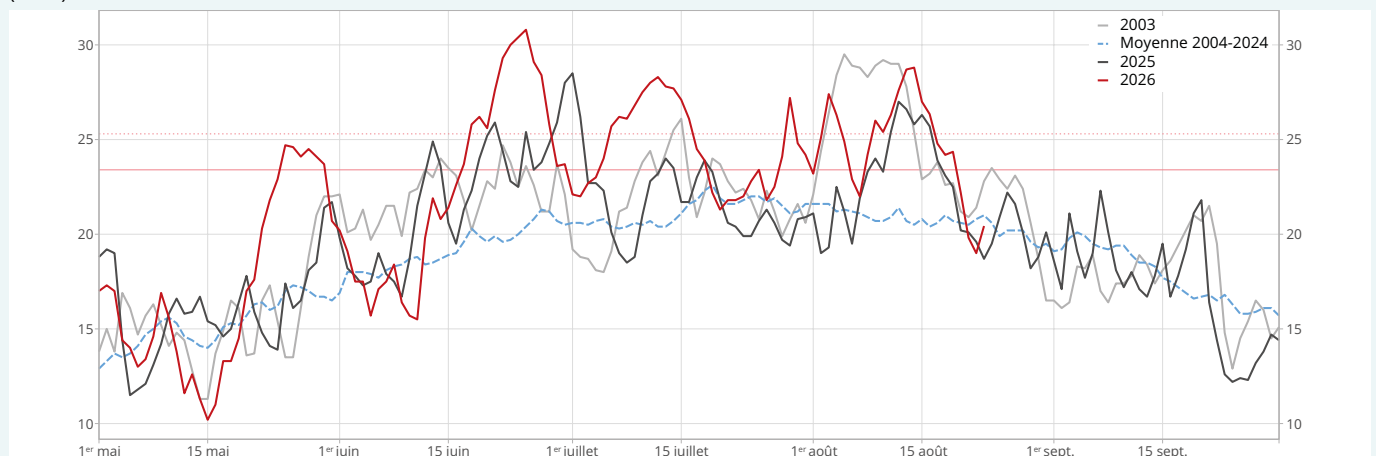
s'établissait à 31 jours en 2022. En plus de ces vagues de chaleur survenues depuis la mi-juin, l'année 2026 a connu un épisode de températures très élevées fin mai : si cet épisode ne peut pas être qualifié de vague de chaleur (car l'indice thermique national n'a jamais dépassé les 25,3 °C au cours de cette période), sa précocité n'en a pas moins été inédite.

De tels épisodes sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur l'activité

Selon ►[Cupillard et al., 2025](#), les épisodes caniculaires sont susceptibles d'avoir des effets négatifs sur la croissance annuelle de l'activité. À court terme, le principal effet susceptible de se matérialiser en France concerne la production agricole : ainsi, l'Insee avait estimé un impact négatif de la canicule de l'été 2003 sur la croissance du

PIB (►[Insee, 2003](#)). En particulier, l'année 2003 avait été marquée par une baisse de la production végétale, pesant sur la croissance annuelle du PIB à hauteur de -0,3 point. En 2025, à l'inverse, les grandes cultures (céréales, oléagineux, betteraves, pommes de terre, etc.) n'ont pas été massivement affectées par les deux importantes vagues de chaleur survenues fin juin et mi-août : à la différence de 2003, la production agricole a rebondi en 2025, avec un retour à la normale des rendements dans les grandes cultures, après une année 2024 particulièrement dégradée du fait des intempéries et d'un excès de pluviométrie. Les vagues de chaleur ont toutefois eu un impact sur la viticulture en 2025 : en effet, alors qu'elle était attendue en rebond après une année 2024 très dégradée, la production viticole est finalement restée stable en raison de la canicule d'août (►[Agreste, 2025](#)).

►1. Température moyenne par jour en France métropolitaine entre mai et septembre (en °C)

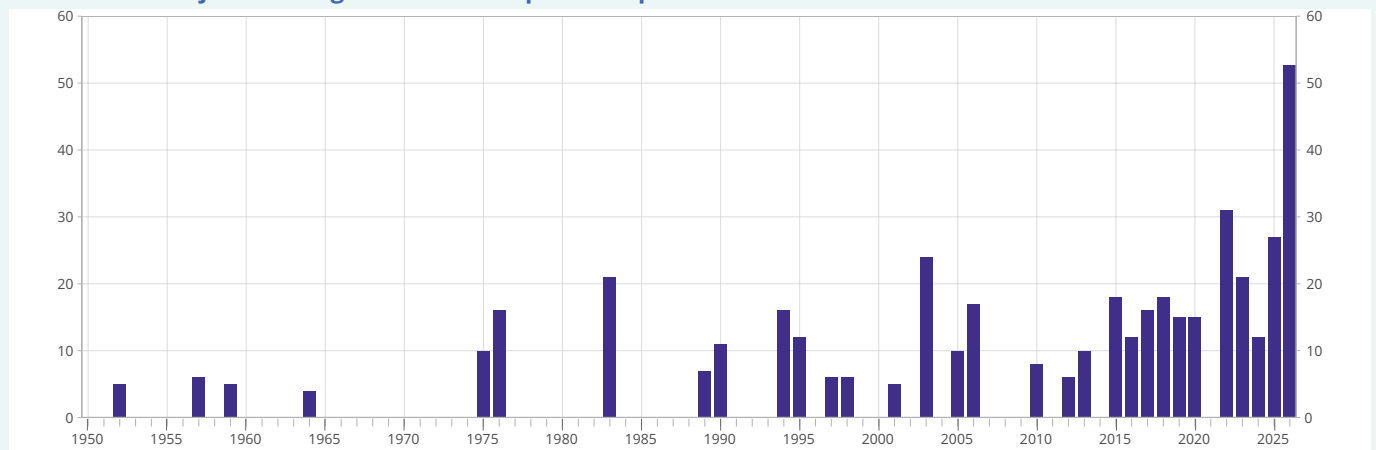


Dernier point : 23 août 2026.

Note : les vagues de chaleur étant définies comme au moins trois jours successifs à plus de 23,4°C, dont au moins un jour à plus de 25,3°C, ces deux seuils sont représentés par des traits horizontaux (respectivement plein et pointillé).

Source : données locales Météo France, agrégation Insee.

►2. Nombre de jours de vagues de chaleur par an depuis 1950



Dernier point : 2026 (en cours).

Note : pour 2026, les datations des vagues de chaleur correspondent à celles publiées par [Météo France](#). La série longue n'étant pas disponible, la méthodologie est appliquée sur le passé en utilisant les températures moyennes relevées quotidiennement dans 22 stations météorologiques représentatives des anciennes régions administratives (antérieures à la réforme territoriale de 2016), pondérées par la population de ces régions. Pour 2026, cette méthode déboucherait sur une estimation de 54 jours de vague de chaleur, très proche de celle publiée par Météo France (53 jours) et une datation quasiment identique.

Lecture : en 2026, la France a connu 53 jours sous vague de chaleur.

Source : Météo France, calculs Insee.

Note de Conjoncture

La littérature économique confirme que l'agriculture est le secteur le plus exposé aux vagues de chaleur : ► [Spiteri et al., 2026](#) estiment ainsi que dans des scénarios combinant chaleur extrême et sécheresse, la croissance annuelle de la valeur ajoutée agricole pourrait être réduite de 1,9 à 7,6 points selon les régions ; à l'inverse, la production industrielle semblerait peu affectée et les effets macroéconomiques seraient globalement plus marqués en Europe centrale et orientale.

► [Garcia-Leon et al., 2021](#) estiment et simulent un modèle d'équilibre général régional dans lequel les vagues de chaleur ont un impact très hétérogène au sein de l'Union européenne : selon les vulnérabilités des régions concernées, l'effet moyen sur la croissance d'une année de vague de chaleur aurait augmenté : il s'établirait désormais entre -0,3 à -0,5 point de PIB, contre -0,2 point de PIB en moyenne sur la période 1981-2010. Ces effets sont concentrés dans les activités exercées en extérieur, notamment l'agriculture et la construction, et se diffusent ensuite au reste de l'économie via les consommations intermédiaires, notamment à l'industrie agroalimentaire et à certains services. Les effets transitent également par les prix. ► [Kotz. et al., 2023](#) montrent ainsi que les prix de l'alimentation sont susceptibles de s'élever suite à une vague de chaleur en Europe : pour l'année 2022, ils estiment l'impact à +0,7 point sur la composante alimentaire de l'inflation.

De plus, en France, selon ► [Cupillard et al., 2025](#), d'autres branches sont susceptibles d'être affectées à court terme par les vagues de chaleur, même si les principaux effets macroéconomiques demeurent dans l'agriculture. Dans le secteur de la production électrique, les vagues de chaleur peuvent empêcher le refroidissement des centrales thermiques, entraînant leur arrêt forcé, et épuiser la ressource en eau, ce qui pèse sur la production hydroélectrique. Mais, à l'inverse, elles peuvent stimuler la demande du fait des besoins de rafraîchissement. L'effet global sur l'activité est donc indéterminé et dépend des capacités disponibles : si la contrainte d'offre est telle qu'elle dépasse les capacités spontanément inutilisées, l'effet sur l'activité est négatif ; dans le cas contraire, l'effet sera positif du fait du supplément de demande. Dans les faits, les deux vagues de chaleur observées au cours de l'été 2025 se sont traduites par une hausse de la consommation d'électricité, mais seul l'épisode de juin a pesé sur la production nationale d'électricité. Dans la construction, les épisodes caniculaires rendent dangereux ou impossible l'accomplissement du travail. Enfin, les ménages sont susceptibles de modifier leur comportement, affectant la production des biens et services consommés. Ainsi, les épisodes caniculaires de 2025 se sont principalement traduits par l'augmentation des achats de certains produits rafraîchissants, comme les boissons et les glaces, essentiellement au cours de la première vague de fin juin-début juillet.

En 2026, la production agricole serait pénalisée par les épisodes caniculaires, mais moins qu'en 2003

La canicule de 2003 avait freiné la croissance principalement via son impact sur le secteur agricole (► [Insee, 2003](#)). Elle avait ainsi conduit à une baisse de la production de céréales d'environ 22 % par rapport à 2002 et de la production viticole de près de 9 %.

En 2026, une baisse importante mais moins prononcée se reproduirait pour la production végétale, qui recouvre la viticulture, les grandes cultures (céréales, oléagineux, pommes de terre et betteraves industrielles), ainsi que la production de fruits et de légumes, et qui constitue environ 70 % de la production agricole. Pour cet ensemble, la comptabilité nationale enregistre la production au fur et à mesure de la poussée sous la forme d'une cible annuelle, si bien que l'essentiel des effets négatifs de la canicule ont été en grande partie comptabilisés dans la croissance du dernier trimestre 2025 et des deux premiers trimestres 2026, publiée dans les résultats détaillés le 28 août.

Pour les grandes cultures, les effets néfastes des conditions climatiques estivales sur la production annuelle de 2026 sont particulièrement marqués pour les cultures de printemps, notamment le maïs. Selon les estimations de l'► [Agreste, 2026](#), arrêtées au 1^{er} août, la production française de maïs grain est estimée à 9,0 millions de tonnes, soit en baisse de 35 % sur un an. Cette forte diminution résulte à la fois d'une baisse de 21 % des surfaces et d'un recul de 19 % du rendement : seul ce dernier peut être attribué aux épisodes caniculaires. Le rendement serait ainsi à son plus bas niveau depuis 2003, dans un contexte de sécheresse persistante et de températures très élevées, notamment au moment de la floraison (► [figure 3](#)). À l'inverse, les céréales à paille (principalement le blé tendre et l'orge), essentiellement des cultures d'hiver, ont été moins affectées par les fortes chaleurs, intervenues en fin de cycle. Leur production est estimée à 46,1 millions de tonnes au 1^{er} août, en baisse de 5 % sur un an. En 2003, la production de céréales à paille avait fortement reculé du fait d'un printemps assez sec, alors qu'il a été plutôt pluvieux cette année. Au total, la production de céréales en 2026 serait en recul de 12 % en France, dont 9 % serait dû à la baisse des rendements.

Pour les oléagineux, la production est estimée globalement stable, à 6,5 millions de tonnes, l'augmentation des surfaces compensant la baisse des rendements. La situation reste néanmoins incertaine pour les cultures d'été, notamment le tournesol et le soja, particulièrement sensibles au stress hydrique et thermique. Le rendement du tournesol est notamment estimé à un niveau qui serait le plus faible depuis au moins 1980. Les protéagineux (féveroles, pois, etc.) feraient également face à une baisse de rendement, qui ne serait pas compensée par une augmentation des surfaces : ainsi, la production

serait inférieure de 12 % à celle de 2025. La production de pommes de terre de conservation et demi-saison est attendue, quant à elle, à 6,5 millions de tonnes. Elle reculerait de 22 % par rapport au niveau record de 2025, sous l'effet conjoint d'une baisse des surfaces cultivées (-14 %) et des rendements (-9 %) : le rendement moyen serait l'un des plus faibles depuis 1996. Enfin, les surfaces de betteraves en 2026 seraient en recul de 6 % par rapport à 2025, les rendements ne sont, quant à eux, pas encore connus.

En ce qui concerne les prairies et fourrages, la situation s'est fortement dégradée au cours de l'été 2026. Après un début de campagne favorable, le déficit hydrique et les épisodes successifs de fortes chaleurs ont fortement ralenti la pousse de l'herbe. Au 20 août 2026, la pousse cumulée des prairies permanentes est inférieure de 36 % à la moyenne observée à cette date sur la période de référence 1989-2018, et toutes les régions sont déficitaires.

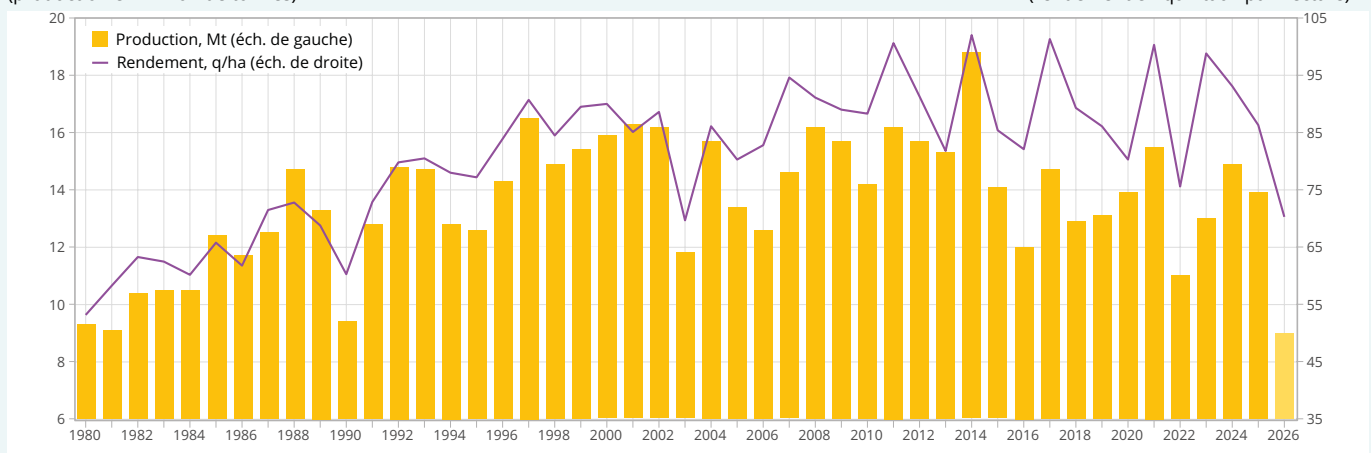
La situation du maïs fourrage est également très dégradée : la production est actuellement estimée à 11,4 millions de tonnes, en baisse de 27 % sur un an, sous l'effet conjoint de la baisse des surfaces et des rendements.

Selon les premières estimations, la production viticole française serait de l'ordre de 34 millions d'hectolitres en 2026, contre 36 millions d'hectolitres en 2025, soit une baisse de 6 % par rapport à un millésime 2025 déjà très dégradé (► [figure 4](#)). Le potentiel initial de production était pourtant élevé, avec des sorties de grappes prometteuses et un vignoble globalement préservé des maladies. Les épisodes répétés de canicule et la sécheresse persistante ont toutefois réduit ce potentiel. Les phénomènes d'échaudage, de brûlure et de défoliation affectent désormais plusieurs vignobles et limitent notamment le grossissement des baies. Une partie du recul de production provient toutefois des baisses des surfaces cultivées.

► 3. Rendement et production de maïs grain (y compris semence) en France de 1980 à 2026

(production en million de tonnes)

(rendement en quintaux par hectare)



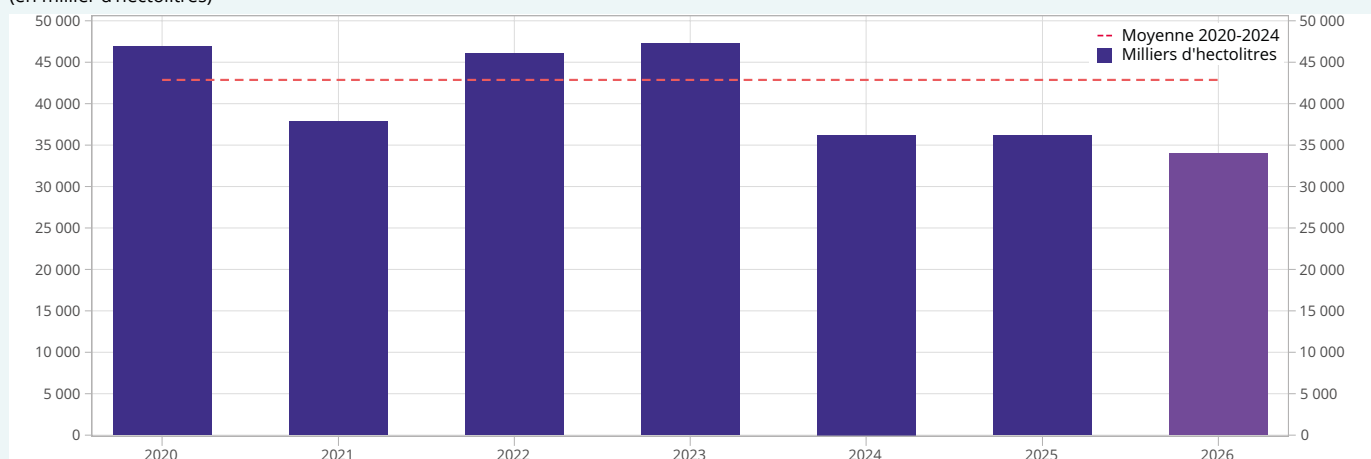
Dernier point : 2025 (semi-définitif), 2026 (estimation précoce).

Lecture : en 2025, la production de maïs grain a atteint 13,9 millions de tonnes. Le rendement moyen s'établit à 86,3 quintaux par hectare.

Source : Agreste.

► 4. Production nationale viticole depuis 2020

(en millier d'hectolitres)



Dernier point : 2025 (observé), 2026 (estimation).

Lecture : en 2025, la production nationale viticole s'est établie à 36,2 millions d'hectolitres.

Source : Agreste, Douanes.

Note de Conjoncture

Les effets des épisodes de chaleur apparaissent, à ce stade, globalement limités sur les volumes des principaux fruits, avec des situations différenciées selon les espèces. L'irrigation des vergers et, pour certaines productions, la précocité des récoltes (par exemple pour les abricots) ont notamment contribué à limiter l'impact de la canicule de fin juin. La production de fruits serait néanmoins attendue en baisse d'environ 3,5 % en 2026, principalement en raison de la baisse attendue de la récolte de pommes pour lesquelles les premières prévisions, établies début juillet 2026, tablent sur une production en baisse de 5 % sur un an. Cette baisse est principalement liée au contrecoup après une année 2025 favorable, sans rapport direct avec les épisodes caniculaires.

Pour les légumes, les effets des fortes chaleurs apparaissent marqués et hétérogènes selon les productions, avec des conséquences portant à la fois sur les volumes, la qualité des produits et la régularité des approvisionnements. Au total, la production de légumes serait en baisse de l'ordre de 3 % en 2026, mais les situations sont également différenciées selon les bassins de production et les possibilités d'irrigation. Pour les carottes, la production de primeur a été perturbée par les fortes chaleurs, qui se sont ajoutées aux difficultés de semis rencontrées cet hiver en raison des fortes pluies de février. Les vagues de chaleur successives ont également perturbé les semis des carottes d'automne et d'hiver dans l'ensemble des bassins français, avec des difficultés de levée et de croissance. L'ensemble de ces phénomènes pourrait aboutir à une réduction des volumes de l'ordre de 20 %. Les laitues ont aussi été fortement affectées par les températures élevées des mois de juin et juillet, qui ont pénalisé leur croissance. Pour

les poireaux, les concombres et les tomates, la chaleur a occasionné des difficultés importantes pour les producteurs avec des conséquences sur les volumes et la qualité.

Le reste de la production agricole, c'est-à-dire principalement la production animale (viande, lait, œufs), est enregistrée dans les comptes trimestriels au fil de l'eau, en fonction de la remontée des informations conjoncturelles. En ce qui concerne ces productions, l'effet immédiat des canicules sur la collecte laitière reste limité mais perceptible. À titre d'exemple, la collecte laitière de la semaine du 27 juillet au 2 août recule de 0,5 % sur un an, tout en restant supérieure de 1,8 % à la moyenne des cinq dernières années. L'effet est surtout perceptible la dernière semaine de juin (du 22 au 28 juin) durant laquelle la collecte a baissé de 7 % sur un an. Pour la production de viande, les comptes trimestriels se fondent sur le nombre d'abattages qui évoluent pour le moment de manière contrastée : en juin, ils progressent de +4,4 % sur un an pour les volailles de chair et de +7,9 % pour les porcins, mais reculent de 4,6 % pour les bovins et de 5,9 % pour les ovins. Ces évolutions ne sont pas uniquement imputables aux fortes chaleurs estivales, mais celles-ci pèsent sur les disponibilités en animaux et ralentissent leur croissance. La production animale pourrait par ailleurs être affectée dans les semaines et mois à venir par la dégradation de la ressource fourragère.

Au total, la baisse de la production agricole (y compris pêche et sylviculture) en 2026 en volume atteindrait -4 % (► **figure 5**). Sous l'hypothèse que les vagues de chaleur estivales seraient responsables de la totalité de la baisse de production pour les légumes et de la baisse des rendements pour les grandes cultures et le vin, elles contribueraient à diminuer la production agricole

► 5. Prévision de production agricole en 2026, dont effet de la canicule

	Poids	Évolution prévue de la production en 2026 (en %)	dont effet de la canicule
Céréales	12 %	-12	-9
Mais fourrage	1 %	-27	-24
Autre fourrage	5 %	-10	-10
Vin	13 %	-6	-3
Fruits	5 %	-4	0
Légumes	5 %	-4	-4
Oléagineux	3 %	0	-11
Protéagineux	< 1 %	-12	-11
Pommes de terre	4 %	-22	-9
Betteraves	1 %	-6	0
Autres productions végétales	13 %	0	0
Total Production végétale	63 %	-6	-5
Production animale (viande, œufs, lait, etc.)	27 %	-1	-1
Total Production agricole	90 %	-5	-4
Pêche, Sylviculture	10 %	0	0
Total Production Agriculture, Sylviculture, Pêche (AZ)	100 %	-4	-3

Lecture : la production de céréales représente 12 % de la production agricole en 2026 et reculerait de 12 % (en volume) par rapport à 2025, dont -9 points peuvent être imputés à la canicule (baisse des rendements).
Source : Agreste, calculs Insee.

d'environ 3 points en 2026¹. La production agricole représente environ 3 % du PIB et la quasi-totalité de la baisse de production se traduirait par une baisse de valeur ajoutée, compte tenu de la rigidité des consommations intermédiaires de la branche (► [Heck et Mencarelli, 2024](#)) : la baisse d'activité agricole provoquée par les vagues de chaleur aurait ainsi un effet négatif sur la croissance du PIB de l'ordre de 0,1 point en 2026. Sous l'hypothèse conventionnelle d'un retour à des conditions climatiques plus classiques l'été prochain, un rebond symétrique aurait lieu en 2027 : compte tenu de l'enregistrement en cible de la production végétale dans les comptes nationaux trimestriels, ce rebond tirerait mécaniquement à la hausse la croissance à partir du quatrième trimestre 2026.

Les vagues de chaleur pousseraient à la hausse le prix des légumes à court terme, mais mettraient plus de temps à se diffuser aux prix des produits agroalimentaires

L'impact de la canicule et de l'attrition de la production agricole qui en résulte est déjà visible sur les prix à la consommation des produits frais, notamment des légumes (► [figure 6](#)) : ainsi, en août 2026, le glissement annuel du prix des produits frais a augmenté à +5,8 % (après +3,8 % en juillet) et celui des légumes à +13,8 % (après +7,6 % en juillet), des rythmes inobservés depuis début 2024. En outre, une modélisation économétrique (► [encadré méthodologique](#)) permet de confirmer l'impact significatif sur période longue des épisodes de vagues de chaleur sur les prix des légumes. En revanche, aucun impact n'est identifié sur le prix des fruits et pommes de terre.

Les effets de la canicule en Europe se sont par ailleurs déjà manifestés par une hausse des cours des céréales sur les marchés mondiaux, ce qui s'est traduit par une hausse des prix de production agricole au mois de juillet (► [figure 7](#)). Néanmoins, les hausses des cours des matières premières agricoles se répercutent sur les prix à la consommation à hauteur d'environ 50 % au bout de trois trimestres, et à hauteur de 80 % au bout d'un an (► [Benchekara et al., 2023](#) et ► [Chelly, 2026](#)). Ainsi, à l'horizon de la fin de l'année 2026, la hausse des cours des céréales sur le marché mondial ne se transmettrait que peu aux prix de vente des produits agroalimentaires.

Les trois vagues de chaleur de 2026 se sont traduites par une hausse de la consommation d'électricité, tandis que l'épisode d'août a pesé sur la production nationale

La première vague de chaleur, qui s'est produite entre le 17 et le 30 juin 2026, s'est traduite par un surcroît de consommation d'électricité en France² (des ménages et des entreprises) par rapport à la période équivalente de l'an dernier (► [figure 8](#)). Sur la période, elle s'est établie en moyenne chaque jour à 1 159 GWh contre 1 115 GWh en 2025 à la même période³, soit une hausse de 4,0 %. Dans le même temps, la production nationale d'électricité s'est établie chaque jour en moyenne à 1 385 GWh contre 1 304 GWh en 2025 à la même période, soit une hausse de 6,2 %, allant au-delà de celle de la consommation, ce qui a débouché sur un surcroît de solde extérieur en électricité. Par rapport à la même période l'an dernier, cette hausse de

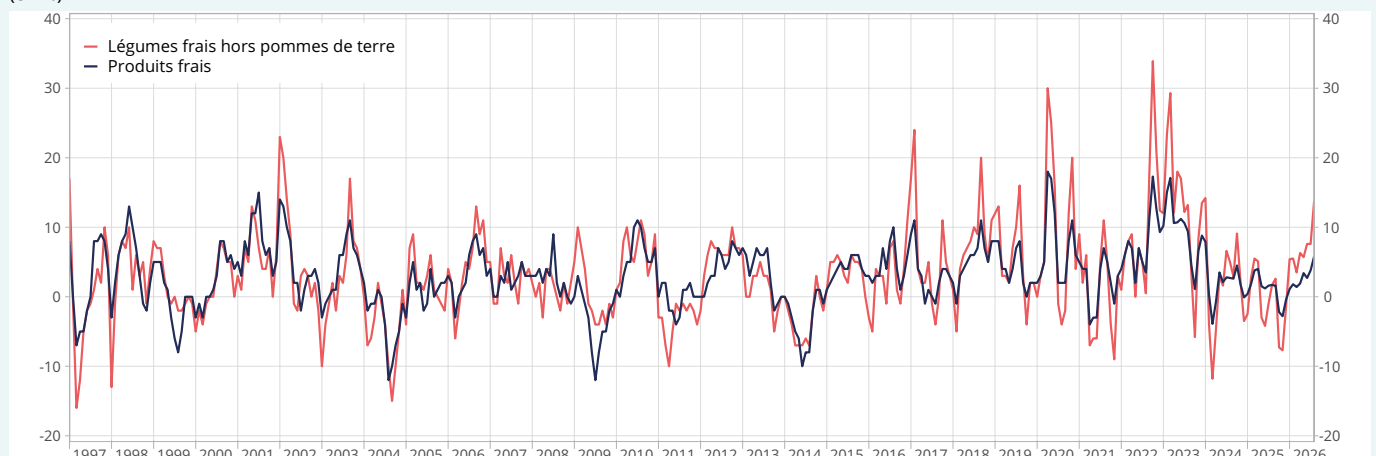
¹ Il s'agit toutefois d'hypothèses simplificatrices. En effet, la baisse des rendements de blé et la baisse de production de carottes ne sont pas imputables uniquement aux vagues de chaleur de l'été, mais aussi à certains événements climatiques survenus cet hiver.

² Les données RTE sont disponibles sur le champ de la France métropolitaine hors Corse.

³ Les journées « équivalentes » sont les journées de 2025 positionnées dans le même mois, la même semaine, et le même jour de la semaine que les dates de 2026 étudiées, pour tenir compte de la saisonnalité infra-hebdomadaire de la consommation d'électricité. Ainsi, la période du mercredi 17 juin 2026 au mardi 30 juin 2026 est comparée à celle allant du mercredi 18 juin 2025 au mardi 1^{er} juillet 2025 : cette période coïncide en grande partie avec la première des deux vagues de chaleur de l'été 2025 (du jeudi 19 juin 2025 au samedi 5 juillet 2025).

► 6. Glissement annuel des prix des produits frais et des légumes depuis 1997

(en %)



Dernier point : août 2026.

Lecture : en août 2026, le glissement annuel des prix des produits frais atteint +5,8 % et celui des légumes frais hors pommes de terre +13,8 %.

Source : Insee.

Note de Conjoncture

production s'explique environ pour moitié par un surcroît de la production photovoltaïque, pour moitié par une augmentation de la production nucléaire et pour un tiers par un surcroît de la production à partir de sources fossiles, tandis que les autres sources ont plutôt tiré la production à la baisse (éolien et hydraulique essentiellement).

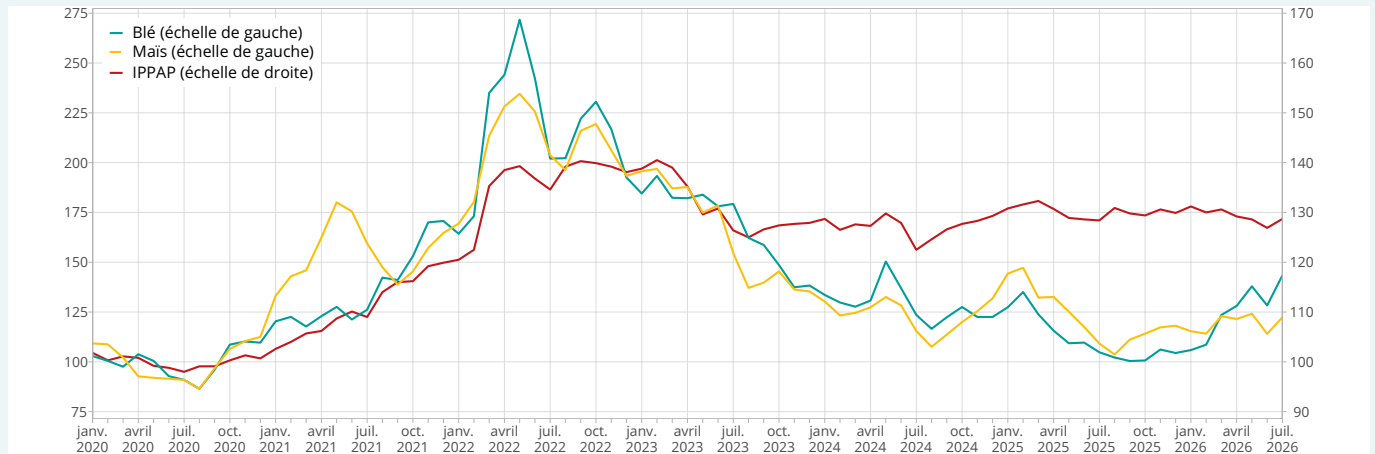
La deuxième vague de chaleur, qui s'est produite entre le 4 et le 19 juillet, s'est également traduite par un surcroît de consommation d'électricité par rapport à la période équivalente de 2025 : sur la période, elle s'est établie en moyenne chaque jour à 1 111 GWh contre 1 052 GWh en 2025 à la même période, soit une hausse de 5,6 %.

Cette deuxième vague a aussi connu une hausse de production nationale par rapport à la même période l'an dernier, mais dans des proportions moins importantes que pour la première vague : 1 382 GWh en moyenne chaque jour en 2026, contre 1 364 GWh en 2025 à la même période, soit une hausse de 1,3 %, en deçà du surcroît de consommation, ce qui a débouché sur une dégradation du solde extérieur en électricité. Par rapport à la même période l'an dernier, cette hausse de production s'explique exclusivement par une augmentation de la production des centrales thermiques, tandis que la baisse de la production de nucléaire a été compensée par une hausse de la production photovoltaïque.

► 7. Prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et cours mondial des céréales depuis 2020

(base 100 en 2020)

(base 100 en 2020)



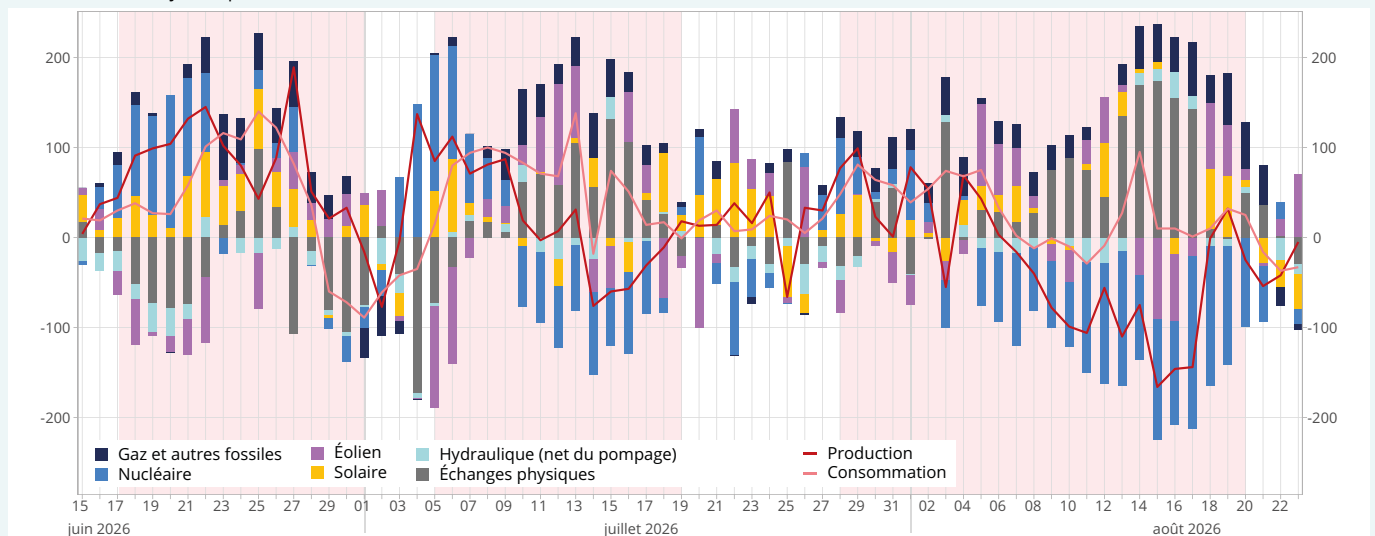
Dernier point : juillet 2026.

Lecture : en juillet 2026, le prix du blé se situe 43,4 % au-dessus de son cours moyen de 2020.

Source : Insee, Agreste.

► 8. Production, consommation et contributions des différentes sources à la consommation quotidienne d'électricité en France au cours de l'été 2026

(différence avec le jour équivalent de 2025, en GWh)



Dernier point : 23 août 2026.

Note : la somme des différentes contributions est égale à la consommation, la somme des différentes contributions hors échanges physiques est égale à la production. La contribution des échanges physiques à la consommation correspond donc à la différence entre consommation et production : une contribution positive des échanges physiques à la consommation correspond à la situation où la consommation excède la production.

Lecture : le lundi 22 juin 2026, la production et la consommation d'électricité ont excédé respectivement de 145 GWh et 101 GWh celles du lundi 23 juin 2025. La production nucléaire a été supérieure de 87 GWh, tandis que les échanges physiques ont moins contribué à la consommation, à hauteur de -44 GWh.

Source : RTE, calculs Insee.

Enfin, la troisième vague de chaleur, qui s'est produite entre le 28 juillet et le 19 août, s'est aussi traduite par un surcroît de consommation d'électricité par rapport à la période équivalente de l'an dernier⁴ : sur la période, elle s'est établie en moyenne chaque jour à 1 035 GWh contre 1 004 GWh en 2025 à la même période, soit une hausse de 3,1 %. Cependant, à l'inverse des deux précédentes, cette troisième vague a été marquée par un repli de la production nationale par rapport à la même période l'an dernier : 1 259 GWh en moyenne chaque jour, contre 1 286 GWh en 2025 à la même période, soit une baisse de 2,1 %, engendrant une dégradation du solde extérieur en électricité. Par rapport à la même période l'an dernier, cette baisse de production s'explique exclusivement par une baisse de la production des centrales nucléaires, en partie compensée par l'appel aux centrales thermiques fossiles et, dans une moindre mesure, par la production photovoltaïque.

Au total, en tenant compte du fait que la valeur ajoutée dégagée par les centrales thermiques fossiles est de moindre ampleur que celle des autres sources de production électrique, en raison du coût marginal élevé des intrants, les vagues de chaleur de 2026 contribueraient à la hausse de la valeur ajoutée de la production électrique (par rapport à l'an dernier) à hauteur d'environ 1 point au deuxième trimestre et à la baisse de 1 point au troisième trimestre. Ainsi, l'impact sur l'activité annuelle de la branche de production électrique serait nul, mais sa croissance serait affectée au trimestre le trimestre (avec un effet à la hausse de 1 point sur la croissance de l'activité de la branche au deuxième trimestre, à la baisse de 2 points au troisième trimestre, puis de nouveau à la hausse de 1 point au quatrième trimestre).

Dans la construction, les effets de la canicule seraient surtout perceptibles dans les travaux publics

La construction est un secteur dont le travail, physique, est particulièrement déterminé par les conditions climatiques. Dans ses enquêtes de conjoncture, l'Insee interroge plusieurs milliers d'entreprises du bâtiment (tous les mois) et des travaux publics (tous les trimestres) sur l'existence de conditions climatiques jugées défavorables pour l'activité (► [figure 9](#)).

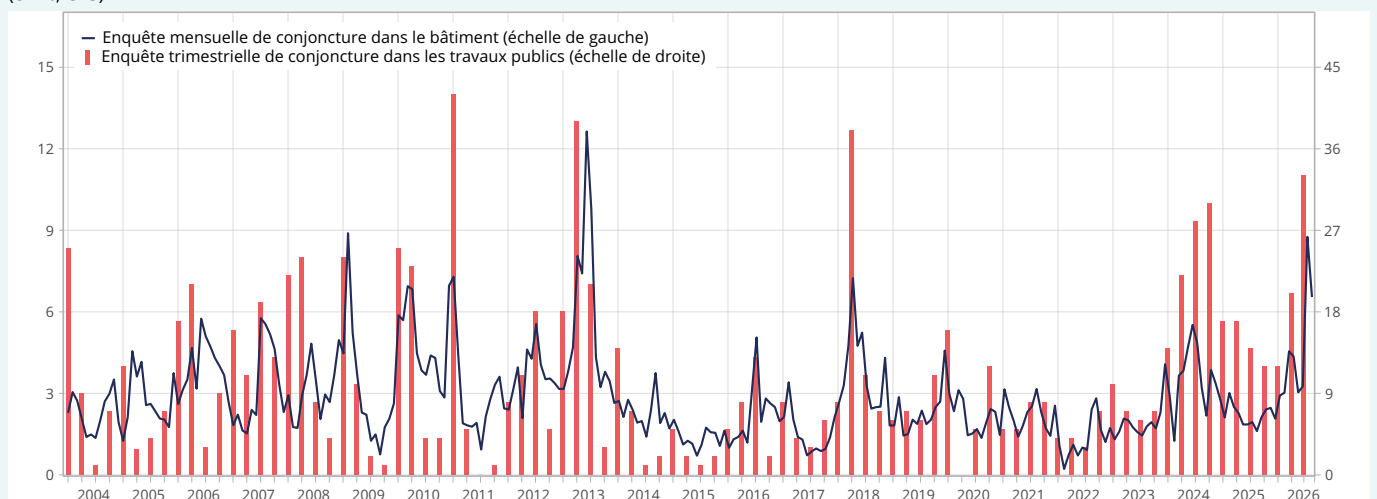
Dans le bâtiment, la part d'entreprises déclarant des conditions météorologiques défavorables à l'activité a atteint 8,8 % en juillet et 6,5 % en août, des proportions parmi les plus élevées enregistrées depuis plus de 20 ans. Dans les travaux publics également, la part des entreprises identifiant les conditions climatiques défavorables comme un obstacle limitant leur production a augmenté, passant de 20 % en avril à 33 % en juillet. En outre, selon les données de la ► [FNTP, 2026](#), le nombre d'heures chômées dans les travaux publics déclarées au titre du chômage intempéries a atteint un niveau inédit pour un mois de juin en 2026, quatre fois plus élevé que la moyenne enregistrée entre 1998 et 2025.

Une modélisation économétrique (► [encadré méthodologique](#)) confirme que les vagues de chaleur ont, depuis 20 ans, un impact significativement négatif sur la production dans les travaux publics le trimestre où elles surviennent. Étant donné l'ampleur de celles de cette année, la canicule 2026 ôterait 2 points de croissance à l'activité dans les travaux publics au troisième trimestre et soutiendrait la croissance d'autant en fin d'année. À l'inverse, aucun impact significatif n'est identifié sur la production dans le bâtiment sur longue période.

⁴ Soit la période allant du mardi 29 juillet au mercredi 20 août 2025 : cette période inclut la seconde vague de chaleur de l'été 2025 (du 11 au 20 août 2025), mais est plus longue que celle-ci.

► 9. Part des entreprises qui signalent que les conditions climatiques ont constitué un obstacle pour leur activité dans le bâtiment et les travaux publics depuis 2004

(en %, CVS)



Dernier point : août 2026 pour l'enquête de conjoncture mensuelle dans le bâtiment, deuxième trimestre 2026 (publié en juillet) pour l'enquête de conjoncture trimestrielle dans les travaux publics.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises du bâtiment et des travaux publics.

La production industrielle en France semble dans l'ensemble peu sensible aux vagues de chaleur, tandis que l'assèchement du Rhin est susceptible de la faire baisser en Allemagne

Dans les autres secteurs d'activité, une modélisation est mise en œuvre pour vérifier si les vagues de chaleur s'accompagnent, dans le passé, d'une variation significative de l'activité (► **encadré méthodologique**). Dans cet exercice, il s'agit d'identifier uniquement des effets de court terme et non de moyen terme. De plus, par définition, la modélisation suppose une relative linéarité entre le nombre de jours de vagues de chaleur et l'effet sur l'activité : s'il existe des effets de seuil, ce type d'outil ne permet pas de les détecter.

En dehors des travaux publics, l'impact apparaît globalement non significatif. En particulier, la production manufacturière en France ne semble pas significativement affectée par le passé par les vagues de chaleur. Dans les enquêtes de conjoncture comme dans les enquêtes de branche, certaines entreprises industrielles ont signalé à l'été 2026 des arrêts ou des réductions d'activité liés à la situation météorologique, directement (températures trop élevées en atelier) ou indirectement (limitation des pressions environnementales, manque d'intrants agricoles, etc.). Afin de disposer d'un suivi fiable, une question, comparable à celle posée dans le bâtiment ou dans les travaux publics, sera introduite dans l'enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie en 2027.

Si aucun impact macroéconomique systématique n'est détecté sur longue période pour la production industrielle en France, la situation en Allemagne est différente, où ► **Kiel Institut, 2020** a montré que l'assèchement du Rhin en 2018 a pesé négativement sur la production manufacturière. En effet, le Rhin constitue la voie navigable intérieure la plus importante d'Allemagne et joue un rôle majeur dans l'acheminement de nombreux produits

industriels situés souvent en amont de la chaîne de production : ainsi, un mois de faible niveau d'eau sur le Rhin fait diminuer la production industrielle en Allemagne d'environ 1 %, toutes choses égales par ailleurs.

Pour les ménages, la canicule modifie les comportements d'achat mais pas la consommation d'ensemble

La même modélisation est appliquée aux différents postes de la consommation des ménages. Globalement les vagues de chaleur n'ont pas d'effet – positif ou négatif – sur la consommation d'ensemble (► **encadré méthodologique**). Toutefois, certains postes semblent réagir : les vagues de chaleur de l'été 2026 se sont traduites par une hausse des achats d'appareils électroménagers en juin et juillet, correspondant aux dépenses d'équipement des ménages en ventilateurs et climatiseurs (► **figure 10**). En outre, comme l'an dernier, la consommation alimentaire des ménages a été stimulée en juin et juillet par les achats de produits rafraîchissants, comme les boissons ou encore les produits laitiers, qui incluent les glaces, et, à l'inverse, a été pénalisée par la baisse de la consommation de viande. Sur longue période en revanche, les effets systématiques des vagues de chaleur sur la consommation des ménages sont plus difficiles à mettre en exergue : ces dernières stimuleraient les dépenses de restauration, mais pénaliseraient les achats de meuble ; elles n'auraient pas d'effet sur les nuitées hôtelières, les dépenses de transport ni sur celles en services récréatifs (► **encadré méthodologique**).

Les incendies ont provoqué un net bond du nombre de salariés en activité partielle dans le Sud-Ouest

Les vagues de chaleur ont par ailleurs favorisé la propagation des incendies en France en 2026 : près de 100 000 hectares auraient brûlé. Le précédent record datant de 2022 s'établissait à 60 000 hectares. En

► 10. Dépenses de consommation des ménages en appareils électroménagers depuis 2018

(volumes chaînés, M€ 2020)



Dernier point : deuxième trimestre 2026.

Lecture : au deuxième trimestre 2026, les dépenses des ménages en appareils électroménagers ont atteint 3,3 Md€ (volumes chaînés au prix de 2020).

Source : Insee.

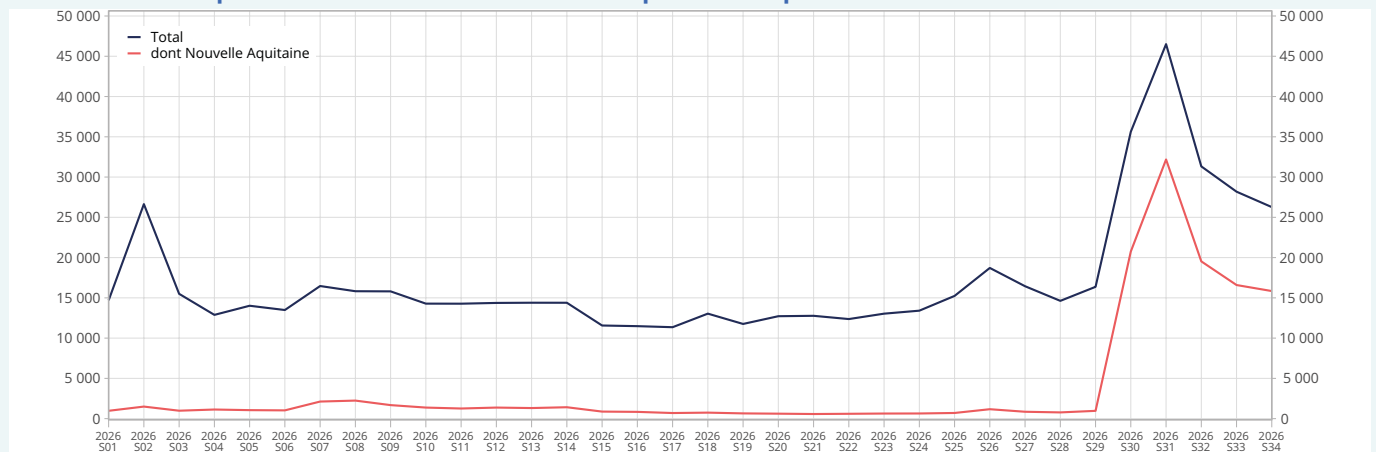
particulier le feu déclaré à Saumos le 22 juillet a brûlé 42 000 hectares et s'est fortement rapproché de la zone urbaine de Bordeaux avec plusieurs communes de l'agglomération évacuées. De nombreuses entreprises ont dû temporairement arrêter leur activité : selon les données du Ministère du travail, plus de 45 000 salariés sont couverts par une demande d'autorisation préalable d'activité partielle pour la semaine du 27 juillet au 2 août pour un motif de « sinistre » ou « autre événement exceptionnel » (trois fois plus qu'en moyenne de janvier à juin), dont 60 % en Nouvelle-Aquitaine. Une aide exceptionnelle a en effet été mise en place par décret pour accompagner les entreprises de moins de 250 salariés dont les établissements sont situés en zone évacuée ou confinée dans des communes de Gironde, des Landes ou du Var⁵. Le nombre exact de salariés effectivement placés en activité partielle n'est pas encore connu mais ces premières données suggèrent qu'environ 0,1 % des salariés du privé ont pu être empêchés de travailler fin juillet 2026.

Au final, l'effet des vagues de chaleur de 2026 serait de -0,1 point sur la croissance annuelle, sans préjuger d'éventuels impacts à moyen terme

Au total, les trois épisodes caniculaires de 2026 auraient un effet sur la croissance française annuelle de l'ordre de -0,1 point de PIB, transitant largement via la dégradation de la production agricole. Le présent éclairage étudie toutefois uniquement les effets de la canicule sur l'activité à court terme de certaines branches de l'économie française, pour lesquelles de premières données sont disponibles. Or, dans certaines autres branches, les effets des vagues de chaleur pourraient être mesurés avec retard, une fois les données connues. En outre, au-delà des simples effets conjoncturels évoqués ici, les hausses tendancielle des températures pourraient avoir des effets économiques de moyen et long terme sur l'activité. La littérature économique insiste en effet sur des effets de long terme (► Nordhaus, 1992 et ► Bilal, 2024) ou de moyen terme (► Usman et al., 2024) via la baisse du stock de capital ou l'éviction d'investissements productifs par les dépenses d'adaptation. De tels effets sont plus diffus et donc plus difficiles à détecter et à relier directement aux effets climatiques mais ne peuvent pas être exclus, et ne sont pas, en tout état de cause, concernés par l'analyse menée ici. Par ailleurs, cette analyse ne s'intéresse qu'aux impacts sur les flux (la richesse produite retracée par le PIB) et non sur les patrimoines qui peuvent être en partie détruits ou endommagés par les vagues de chaleur (incendies, retrait-gonflement des argiles, etc.). ●

⁵ Listées en annexe du [décret n° 2026-776 du 14 août 2026 portant création d'une aide exceptionnelle à destination des entreprises de moins de deux cent cinquante salariés ayant subi les conséquences des incendies et ayant fait l'objet d'une mesure d'évacuation ou de confinement](#).

► 11. Nombre de salariés couverts par une demande d'autorisation préalable (DAP) d'activité partielle pour motif de sinistre/intempéries ou autres circonstances exceptionnelles par semaine en 2026



Note : le nombre de salariés effectivement placés en activité partielle peut être différent de celui représenté ci-dessus : d'une part les entreprises ont 30 jours pour déposer leur DAP ; d'autre part celles-ci sont soumises à validation et le nombre effectif de personnes qui font l'objet d'une demande d'indemnisation peut être inférieur ou égal à celui concerné par une DAP. Il s'agit donc d'un ordre de grandeur.

Lecture : pour la semaine 31 (du 27 juillet au 2 août), selon les données disponibles au 26 août 2026, 46 500 salariés sont concernés par le dépôt d'une déclaration d'autorisation préalable (DAP) d'activité partielle au motif de « sinistre » ou « autre événement exceptionnel », dont 32 000 en Nouvelle-Aquitaine.

Source : SI-APART (données disponibles au 26 août 2026), Dares-Dgef.

Encadré méthodologique

Pour estimer les effets des vagues de chaleur sur le passé, des modèles sont estimés pour la plupart des variables macroéconomiques disponibles à fréquence mensuelle, de la forme :

$$\Delta \ln(Y_t) = \sum_{i=1 \text{ à } n} a_i \Delta \ln(Y_{t-i}) + \sum_{i=0 \text{ à } 3} b_i \Delta V_{t-i}$$

Avec Y_t la variable d'intérêt au mois t , et V_t la part des jours du mois sous vague de chaleur (selon la définition retenue dans l'éclairage).

L'indicateur thermique national dont découle la variable V_t est calculé comme la moyenne des températures relevées quotidiennement dans 22 stations météorologiques représentatives des anciennes régions administratives (antérieures à la réforme territoriale de 2016), pondérées par leur population. Cet indicateur traite de manière identique les vagues de chaleur du moment que le seuil est franchi quelle que soit leur intensité.

Les retards sont conservés de façon à supprimer l'autocorrélation des résidus. Les variables d'intérêt sont toutes intégrées d'ordre 1 (au sens des tests usuels de stationnarité).

Ces modèles sont estimés pour les variables suivantes (depuis 2000 ou depuis 2005 selon la disponibilité des données) corrigées des variations saisonnières :

- Indice de production manufacturière ;
- Indice de production industrielle dans la production et la distribution d'électricité ;
- Indice de chiffre d'affaires dans les travaux publics ;
- Indice de chiffre d'affaires dans la construction spécialisée ;
- Consommation de services de transport ;
- Consommation de services de restauration ;
- Consommation de biens (détails au niveau A17 de la nomenclature) ;
- Nuitées dans l'hôtellerie ;
- Consommation de services récréatifs ;
- Prix des produits frais ;
- Prix des légumes frais.

Les vagues de chaleur ont un impact significativement négatif sur le chiffre d'affaires dans les travaux publics et la consommation d'autres produits manufacturés (C5), en particulier de meubles, et très légèrement positif sur la consommation de services de restauration. Elles ont un impact significativement positif sur les prix des légumes frais. La variable relative aux vagues de chaleur est non significative dans les autres cas. Seules les régressions pour lesquelles la variable V_t est significative sont reportées ci-dessous.

Prix des légumes frais

La variation mensuelle (CVS, en %) du prix des légumes frais est régressée sur ses variations mensuelles les trois mois précédents et la différence entre la part de jours de vague de chaleur au cours du mois précédent et celle au cours du mois encore précédent. La relation aux vagues de chaleur est **significative et positive** ; passer d'un mois exempt de vague de chaleur à un mois entièrement caniculaire augmente le prix des produits frais de 4 points de pourcentage deux mois plus tard, toutes choses égales par ailleurs.

$$\Delta IPC_{\text{légumes frais } m} = \underset{(0,00)}{0,54} - \underset{(0,05)}{0,16} \times \Delta IPC_{\text{légumes frais } m-1} - \underset{(0,05)}{0,24} \times \Delta IPC_{\text{légumes frais } m-2} - \underset{(0,04)}{0,20} \times \Delta IPC_{\text{légumes frais } m-3} + \underset{(1,89)}{4,07} \times \Delta V_{m-2}$$

$$R^2 = 0,12$$

Période d'estimation : 1996-2026.



Indice de production dans les services de restauration

L'évolution (en %) de la production en services de restauration est régressée sur son évolution des deux mois précédents, l'évolution de l'indice de rigueur en températures (DJU) et la différence entre la part de jours de vague de chaleur au cours du mois coïncidant et celle au cours du mois précédent. La relation aux vagues de chaleur est **significative** et **positive** ; passer d'un mois exempt de vague de chaleur à un mois entièrement caniculaire augmente la production en services de restauration de 3 points de pourcentage, toutes choses égales par ailleurs.

$$\Delta Prod_m^{Restauration} = 0,51_{(0,13)} - 0,47_{(0,06)} \times \Delta Prod_{m-1}^{Restauration} - 0,19_{(0,06)} \times \Delta Prod_{m-2}^{Restauration} + 3,01_{(1,11)} \times \Delta V_m - 0,01_{(0,00)} \times \Delta DJU + \epsilon_a$$

$$R^2 = 0,26$$

Période d'estimation : 2005-2026.

Consommation en autres produits industriels (C5)

L'évolution (en %) de la consommation en autres produits industriels (C5) est régressée sur son évolution des quatre mois précédents, et la différence entre la part de jours de vague de chaleur au cours du mois coïncidant et au cours du mois précédent. La relation aux vagues de chaleur est **significative** et **négative** ; passer d'un mois exempt de vague de chaleur à un mois entièrement caniculaire diminue la consommation en autres produits industriels de 1,7 point de pourcentage le mois coïncidant et de 1,5 point de pourcentage un mois plus tard, toutes choses égales par ailleurs. La présence d'un coefficient significatif pour la même variable retardée peut être associée au retard dans les remontées de facturation de la part de certains vendeurs, qui peuvent déclarer les ventes à un mois ultérieur de celui où elles ont été effectuées.

$$\Delta Conso_m^{C5} = -0,71_{(0,06)} \times \Delta Conso_{m-1}^{C5} - 0,51_{(0,07)} \times \Delta Conso_{m-2}^{C5} - 0,35_{(0,07)} \times \Delta Conso_{m-3}^{C5} - 0,12_{(0,06)} \times \Delta Conso_{m-4}^{C5} - 1,7_{(0,8)} \times \Delta V_m - 1,5_{(0,8)} \times \Delta V_{m-1} + \epsilon_a$$

$$R^2 = 0,36$$

Période d'estimation : 2003-2026

Indice de chiffre d'affaires (ICA) dans les travaux publics

L'évolution (en %) de l'ICA dans les travaux publics (code 42 au niveau A88 de la NAF) est régressée sur son évolution des deux mois précédents et la différence (ΔV_m) entre la part de jours de vague de chaleur au cours du mois coïncidant (V_m) et celle au cours du mois précédent (V_{m-1}), aux ordres de retard 2 et 3. La relation aux vagues de chaleur est **significative** et **négative** ; passer d'un mois exempt de vague de chaleur à un mois entièrement caniculaire réduit le taux de croissance de l'ICA dans les travaux publics de 4 points de pourcentage deux mois plus tard et de 3,5 points de pourcentage trois mois plus tard, toutes choses égales par ailleurs.

$$\Delta ICA_m^{42} = 0,4_{(0,2)} - 0,34_{(0,06)} \times \Delta ICA_{m-1}^{42} - 0,11_{(0,06)} \times \Delta ICA_{m-2}^{42} - 4,0_{(1,7)} \times \Delta V_{m-2} - 3,5_{(1,7)} \times \Delta V_{m-3} + \epsilon_a$$

$$R^2 \text{ ajusté} = 0,11$$

Période d'estimation : 1999-2026

Le test de Breusch-Godfrey ne rejette pas l'hypothèse nulle d'absence d'autocorrélation au seuil de 10 %. ●

Bibliographie

- Agreste, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire** (2025), « Une production viticole 2025 estimée à 37,4 millions d'hectolitres », *Infos rapides*, septembre 2025.
- Agreste, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire** (2025), « En 2025, de bons rendements dynamisent les récoltes de céréales à paille et de colza », *Infos rapides*, août 2025.
- Agreste, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire** (2026), « Grandes cultures. Recul attendu des récoltes de blé tendre et d'orges du fait de rendements en baisse », *Infos rapides*, juillet 2026.
- Agreste, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire** (2026), « Prairies. Au 20 août 2026, la pousse cumulée des prairies est largement déficitaire », *Infos rapides*, août 2026.
- Agreste, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire** (2026), « Grandes cultures. Forte chute de la production de maïs attendue en 2026 », *Infos rapides*, août 2026.
- Benchekara N., Marquis J., Roulleau G.** (2023), « Les prix à la consommation des produits alimentaires pourraient ralentir nettement d'ici fin 2023 », *Note de conjoncture* de l'Insee, juin 2023.
- Bilal A., Känzig D.** (2024), « The Macroeconomic Impact of Climate Change : Global vs Local Temperature », NBER Working Papers.
- Chelly S.** (2026), « Au moins trois quarts des hausses de coûts agricoles sont répercutées sur les prix de production des industriels de l'agroalimentaire sur le marché français », *Insee Analyses* n°123.
- Cupillard E., Roulleau G. et Baron-Rault A.** (2025), « Les épisodes caniculaires de 2025 n'auraient pas d'impact immédiat significatif sur l'activité en France », *Note de conjoncture* de l'Insee, septembre 2025.
- FNTP** (2026), « Les Travaux Publics en juin 2026 », Bulletin n°327.
- Garcia-Leon D., Casanueva A., Standardi G., Burgstall A., Flouris A., Nybo L.** (2021), « Current and projected regional economic impacts of heatwaves in Europe », *Nature Communications*.
- Heck S., Mencarelli A.** (2024), « Les mauvaises récoltes en France coûteraient 0,2 point de croissance annuelle en 2024 », *Note de conjoncture* de l'Insee, décembre 2024.
- Insee** (2003), « Quels ont été les effets de la canicule de juillet-août sur l'économie », *Note de conjoncture* de l'Insee, décembre 2003, encadré 3, p 125.
- Kiel Institute for the world economy**, (2020), « Extreme weather events and economic activity : The case of low water levels on the Rhine river », *Kiel working paper* n°2155.
- Kotz, M., Kuik, F., Lis, E., & Nickel, C.** (2023), « The impact of global warming on inflation: averages, seasonality and extremes », *ECB Working Paper Series*, N° 2821.
- Nordhaus W.** (1992), « An optimal transition path for controlling greenhouse gases », *Science*, vol. 258.
- Spiteri, S., Lebouteiller, L., Vorderobermeier, N., Delgado-Téllez, M., & Ceglar, A.** (2026), « Beat the heat, the role of heat waves and droughts in regional EU economies », *ECB Working Paper Series* n°3248.
- Usman S., Fernandez G., Parker M.** (2025), « Going NUTS : the regional impact of extreme climate events over the medium term », *European Economic Review*, vol. 178. ●